

## HONORAIRES DE TRANSACTION

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse  
Montants TTC calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires\* comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

- **Pour les ventes inférieures et jusqu'à 80 000 € :**

**forfait de 10 %**

avec un minimum de 2 500 € pour les ventes d'un logement, des murs d'un commerce, d'un terrain, de bureaux et de 1 000 € pour les ventes isolées d'annexes (cave, places de stationnement, place de parking...)

- **Pour les ventes supérieures à 80 000 € :**

De 80 001 € à 100 000 €	9 %
De 100 001 € à 125 000 €	8 %
De 125 001 € à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 300 000 €	6 %
A partir de 300 001 €	4 %

- **Prestations annexes :**

- **Avis de valeur (remise d'un dossier complet) : 160 €**
- **Documents préalables nécessaires à l'établissement d'un compromis ou promesse de vente (Art. L 721.2 du CCH) : 170 €**

\*les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente

\*les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche

" Dans le cas où une opération d'entremise serait réalisée avec un vendeur ayant signé une Square Box vendeur et un acquéreur ayant signé une Square Box Acheteur, au sein de la même agence SQUARE HABITAT, la rémunération du mandataire sera partagée entre eux et sera réduite de 50 % pour le vendeur et de 50 % pour l'acquéreur par rapport aux montants figurant sur le présent barème."

Applicable au 01/01/2024